

Pour maîtriser vos dépenses d'énergie et réduire vos émissions de gaz à effet de serre, investissez dans une installation de chaleur à énergie renouvelable.



POUR QUELLES ENTREPRISES?

- Toute entreprise ou association située sur une des communes du Grand Annecy*
- Quelle que soit sa taille, son activité et disposant d'un N° de SIRET

QUELLES MODALITÉS D'AIDE?

- Un accompagnement technique, administratif et financier tout au long de votre projet
- Jusqu'à 70% d'aides financières sur les études et jusqu'à 50% d'aides à l'investissement (coût de l'installation)
- Aides cumulables avec d'autres aides publiques

POUR QUELS PROJETS?







Solaire thermique



Réseau de chaleur



Géothermie avec pompe à chaleur

DES EXEMPLES D'AIDES:

Type d'installation	Montant de l'aide financière
Une chaufferie bois pour 1500 m² de bureaux	8 000 €
Installation solaire de 45 m² pour eau chaude sanitaire d'un bâtiment agricole	16 200 €
Installation de géothermie pour une structure d'hébergement touristique	36 000 €

JE SUIS INTÉRESSÉ(E), QUE DOIS-JE FAIRE ?

Prendre contact avec le service Climat Air Energie du Grand Annecy : 04 80 48 08 62 chaleurrenouvelable@grandannecy.fr

Avec le soutien de :



Fraternité





+ D'INFOS

www.grandannecy.fr

*Alby-sur-Chéran, Allèves, Annecy, Argonay, Bluffy, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Charvonnex, Chavanod, Cusy, Duingt, Entrevernes, Epagny Metz-Tessy, Fillière, Groisy, Gruffy, Héry-sur-Alby, La Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Mûres, Nâves-Parmelan, Poisy, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Félix, Saint-Jorioz, Saint-Sylvestre, Sevrier, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac, Villaz, Viuz-la-Chiésaz.